

Avis public



AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS est par la présente donné que le Comité de démolition de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce tiendra une séance le **6 juin 2018, à 18 heures 30, au 5160, boulevard Décarie, 4^{ième} étage, Montréal**, en vue d'étudier les demandes d'autorisation de démolition des immeubles suivants :

2520, chemin Bates
4775, avenue Roslyn

Au cours de cette séance, une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à ces demandes de démolition ainsi qu'au programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé proposé.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal, H3X 2H9, ou par télécopieur au 514 868-3538.

FAIT à Montréal, ce 23 mai 2018.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Julie Faraldo-Boulet